



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés

CD VILLENAUXE LA GRANDE

CLUSTER ENCORE UNE FOIS !!!

Le centre de détention de Villeneuve la Grande est une nouvelle fois classé cluster par l'ARS. De nombreux cas de covid-19 sont à déplorer parmi le personnel et les personnes détenues.

La Direction n'ayant pas retenu les leçons des bonnes et mauvaises pratiques des clusters précédents, est repartie sur un nouveau protocole sanitaire qui mélange sur une même aile cas positifs, cas contacts, cas négatifs... Une réorganisation quasi quotidienne des promenades, s'étalant de 7h30 à 18h30 et ce même le midi. Cette organisation, hors des horaires de travail du surveillant promenade ne semble pas poser de problèmes sécuritaires à nos encadrants ! En cas d'incidents, il ne faudra pas chercher trop loin pour savoir qui sera désigné responsable par la hiérarchie ! Les surveillants, comme toujours. À cela il faut ajouter une liste de détenus cas contacts non mis à jour pour créer des problèmes pour l'accès aux parloirs. Face à cela, la Direction ne se démonte pas et accorde à son bon vouloir des parloirs à certains cas contacts en les mélangeant avec les autres détenus ! Quelle bonne idée pour mettre fin à un cluster !

Mais là où le SPS est le plus abasourdi est sur la gestion des collègues contaminés aux COVID 19 !

En effet, bon nombre d'entre eux ont fait part à la Direction ou aux encadrants de cas contacts parmi le personnel mais notre hiérarchie ne prend pas la peine d'aviser les agents de leur statut de cas contact. Cette situation entraîne une hausse significative du taux d'absentéisme parmi les agents donc il serait temps pour la Direction de mettre autant d'énergie et de moyens dans la prévention sanitaire, que dans le contrôle des arrêts maladies... Depuis 2 ans la crise sanitaire entraîne une hausse importante des heures supplémentaires pour les surveillants certains ayant plusieurs dizaines d'heures de 2021 reportés en paiement pour 2022. Mais voilà, la crise sanitaire étant toujours là, le mois de janvier est gonflé d'heures supplémentaires (plus de 80 pour certains) ce qui entrainera un nouveau dépassement de la sainte règle des 108h au trimestre). Le

SPS demande à la Direction d'user et d'appuyer de tout son poids pour le paiement des heures supplémentaires au-delà des 108h comme cela peut exister à titre exceptionnel dans d'autres établissements.

Bien que le dernier rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté face état d'un nombre de gradés et d'officiers suffisant pour faire fonctionner trois bâtiments, le SPS s'étonne qu'il ne puisse pas y avoir de l'encadrement en bâtiments tous les jours de l'ouverture à la fermeture des bâtiments surtout en cette période de crise sanitaire. La direction préfère sans doute avoir une cour qui la flatte au près d'elle, plutôt que de déployer des moyens pour soutenir les vilains surveillants qui ne passent pas leur temps à cajoler son égo.

Le SPS demande à la Direction de rencontrer les O.S afin de faire un point sur la situation sanitaire et de corriger le tir sur le protocole sanitaire.

Le SPS demande à la Direction de ne pas accueillir de nouveaux arrivants, tant que la situation sanitaire ne soit pas revenue à la normale dans l'établissement.

Le SPS demande la présence d'encadrement de l'ouverture à la fermeture, tous les jours de la semaine, surtout en cette période de crise sanitaire, afin de suivre en temps réel les difficultés du terrain.

Le SPS apporte tout son soutien aux surveillants, touchés par le COVID ainsi qu'à l'ensemble des surveillants présents chaque jour et qui tiennent l'établissement à bout de bras.

Le 16 janvier 2022

Le bureau local

SPS VILLENAUXE LA GRANDE : LE SEUL SYNDICAT 100 % SURVEILLANT